

Informations Institutionnelles

COVID-19

[Mise à jour de la FAQ au 26/11/21](#) avec toutes les indications sur les nouvelles mesures.
Je vous remercie de bien lire cette FAQ.

RAPPEL : port du masque obligatoire pour les élèves à partir du CP et TOUS les personnels.



Progressivement, à partir du 29 novembre 2021 COVID-19

Pas de fermeture systématique de classe dès le 1^{er} cas de Covid-19 en maternelle et en élémentaire, mais un **dépistage de toute la classe.**

En maternelle et en élémentaire COVID-19

Seuls les élèves présentant un test négatif pourront revenir en classe.

En maternelle et en élémentaire COVID-19

- Le dépistage relèvera **des parents** (en pharmacie, en laboratoire, etc.) ou, dans certains cas, **de l'école.**
- **Le test sera gratuit.**



[Le plan de continuité pédagogique](#) : une nécessité en cas de fermeture de classe et/ou d'élèves à l'isolement chez eux.

<https://eduscol.education.fr/1989/continuite-pedagogique-dans-le-premier-degre>



Actualisation des PPMS :

- Attentats/intrusion
- Risques majeurs

Nous vous demandons de consacrer un conseil des maîtres pour actualiser vos 2 PPMS. Ce sera le moment de revoir les différentes procédures à suivre, les rôles de chacun, etc...

Pour vous aider à trouver les bons documents, vous devez suivre [ce lien](#). Il y a aussi les documents « types » pour chaque PPMS. Vous devez vérifier que ceux que vous avez, correspondent à la dernière version.

Vous verserez ensuite ces PPMS dans l'application dédiée **en ajoutant les plans des locaux de l'école.**

[30 minutes d'Activité Physique Quotidienne](#) :

Le [courrier de Monsieur le Directeur académique](#) précise les modalités d'accompagnement de la mise en place du dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne. »

Vous savez l'importance d'une activité physique pour l'enfant et en particulier dans les conditions de crise sanitaire que nous venons de vivre.

Inscrire votre classe, votre école à ce dispositif ne vous prendra que quelques minutes et il vous permettra de bénéficier d'une dotation matérielle très intéressante pour vous aider dans la mise en place de cette opération pour laquelle le groupe EPS départemental vous proposera une sélection de supports riches et variés.





ANIMATIONS PEDAGOGIQUES :

- **Le mercredi 8/12** : Animation "**Mise en voix de texte : enregistrer**"
de 9h à 12h à l'école élémentaire du Centre à Aix les Bains
- **Le mercredi 8/12** : Animation "**Concevoir un enseignement en langues**" :
de 9h à 12h à l'école élémentaire du Centre à Aix les Bains
- **Le mercredi 15/12** : Animation "**Invitons l'Europe-E-twinning**" de 9H à 12H à Canopé Chambéry.
- **Le mercredi 12/01/2022** : Animation "**Découvrir la valise de jeux en LVE**" :
de 9h à 12h à l'école élémentaire Lamartine de La Motte-Servolex
Animation « **Danses traditionnelles** » de 8h30 à 11h30
- **Le mercredi 26/01/2022** : Animation "**LVE et musique : un jour j'irai à New York**" :
de 9h à 12h à l'école élémentaire de Choudy à Aix les Bains

Les OM sont envoyés dans les écoles au moins une semaine avant l'animation.

LES AGREMENTS

Agréments ski de fond :

- **lundi 13 décembre** de 9h à 12h et de 13h30 à 13-h30 au chalet de la Villette à La Féclaz.
- lundi 3 janvier de 9h à 12h et de 13h30 à 13-h30 au chalet de la Villette à La Féclaz.
- jeudi 6 janvier de 9h à 12h et de 13h30 à 13-h30 au chalet de la Villette à La Féclaz.

Agréments ski alpin :

- vendredi 7 janvier de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 à Margériaz

Information Pédagogique



ALBUMS en anglais sur le thème de Noël

Voici une sélection d'albums en anglais sur le thème de Noël. L'idéal c'est d'avoir l'album en classe (les élèves peuvent le relire souvent en autonomie), mais beaucoup sont disponibles en lecture ou en dessin animé sur YOUTUBE.

Information Numérique



Nous utilisons quelquefois des vidéos sur la plateforme YOUTUBE dans nos séquences pédagogiques et il y a souvent des publicités au début et au milieu de la vidéo. Il existe une petite astuce pour lire la vidéo en plein écran et sans publicité. Il suffit de rajouter dans l'URL de votre navigateur un tiret après le t de **Youtube** comme ceci **yout-ube** .